



## Mars 2025

	Valeur	Dernier millésime disponible	Sommaire
Population	295 830	2025	Page 2
Nombre de créations d'entreprises	749	T4 2024	Page 4
Nombre d'emplois salariés	101 673	T3 2024	Page 5
Nombre de DEFM de catégories ABC	20 900	T4 2024	Page 7
Taux de chômage	7,2	T3 2024	Page 8
Nombre d'entrées en apprentissage	2 497	2024	Page 9
Nombre d'allocataires au RSA	8 920	décembre 2024	Page 10
Taux de pauvreté	14,7	2021	Page 11
Lexique			Page 12
Sources			Page 13
Les travaux du Sese			Page 14

 **SERVICE  
ETUDES  
STATISTIQUES ET  
EVALUATION** 



Réponses aux  
demandes statistiques



Réalisation d'études



Production de  
tableaux de données



Réalisation de cartes



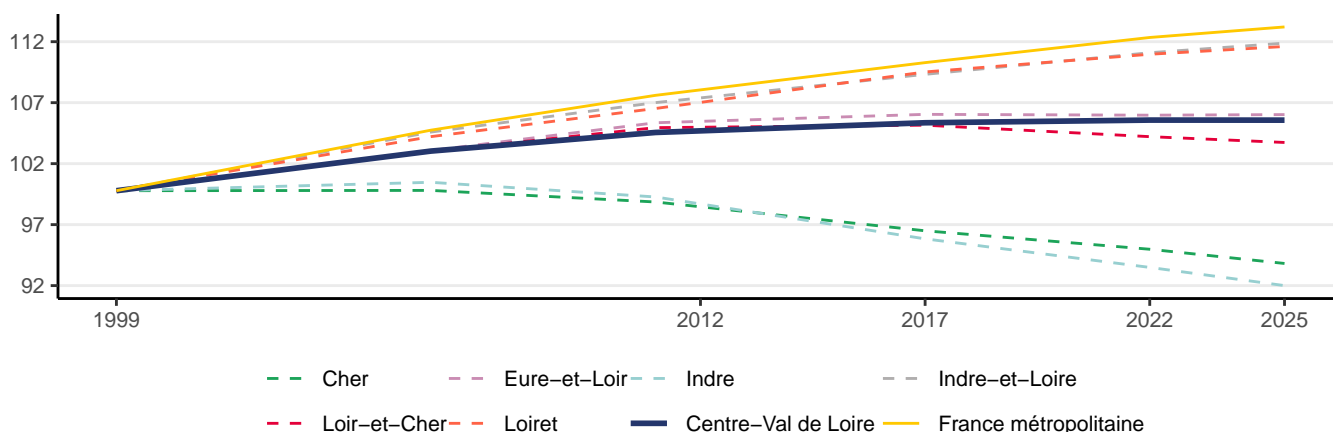
Réalisation  
d'infographies



Veille sur nos thèmes

# Population – Démographie

## Évolution de la population (base 100 en 1999)



Source : Insee, estimations de population

## Structure de la population

	Population	Part des femmes	Part des hommes	Part des 0 à 24 ans	Part des 25 à 59 ans	Part des 60 ans ou plus
Cher	295 830	51,2	48,8	25,6	39,9	34,5
Eure-et-Loir	433 148	51,1	48,9	29	42,4	28,6
Indre	213 358	51,6	48,4	23,6	38,9	37,5
Indre-et-Loire	620 686	51,9	48,1	28,2	42,1	29,6
Loir-et-Cher	327 451	51,4	48,6	25,8	40,4	33,8
Loiret	691 006	51,1	48,9	29,9	42,3	27,8
Centre-Val de Loire	2 581 479	51,4	48,6	27,8	41,5	30,7
France métropolitaine	66 351 959	51,4	48,6	28,4	43,3	28,2

Source : Insee, estimations de population 2025

## Population de 15 à 64 ans par type d'activité (en %)

	Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Retraités ou préretraités	Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés	Femmes ou hommes au foyer	Autres inactifs
Cher	45,9	6,5	35,1	5,6	2,2	4,7
Eure-et-Loir	51,2	6,4	29,9	6,3	2,2	4,0
Indre	44,5	5,8	38,6	4,9	1,7	4,6
Indre-et-Loire	49,7	6,3	30,3	8,5	1,7	3,6
Loir-et-Cher	47,6	5,6	35,1	5,6	2,0	4,0
Loiret	50,7	6,7	28,9	7,5	2,4	3,8
Centre-Val de Loire	49,0	6,3	31,8	6,8	2,1	4,0
France métropolitaine	50,4	6,6	28,0	7,9	2,7	4,5

Source : Insee, Recensement de la population 2021, exploitation principale

## Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle (en %)

	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Sans activité professionnelle
<b>Cher</b>	1,3	3,3	5,7	12,4	15,6	13,3	34,2	14,1
Eure-et-Loir	1,0	3,3	7,6	14,7	15,9	14,4	29,1	14,1
Indre	1,8	3,2	4,6	11,1	15,1	13,7	37,6	12,8
Indre-et-Loire	0,7	3,3	8,9	15,3	15,5	11,5	29,6	15,2
Loir-et-Cher	0,9	3,7	6,2	12,6	14,9	14,4	34,4	12,8
Loiret	0,5	3,2	8,6	14,8	15,4	14,2	28,2	15,0
CVL	0,9	3,3	7,5	14,0	15,4	13,5	31,0	14,3
France métro.	0,7	3,7	10,2	14,4	15,5	11,7	27,1	16,7

Source : Insee, Recensement de la population 2021, exploitation complémentaire

## Établissements actifs employeurs par secteur d'activité agrégé

	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand	Ensemble
<b>Cher</b>	1 083 (11,5 %)	760 (8,1 %)	952 (10,1 %)	5 090 (53,9 %)	1 555 (16,5 %)	9 440 (100 %)
Eure-et-Loir	859 (6,6 %)	1 034 (7,9 %)	1 593 (12,2 %)	7 633 (58,6 %)	1 910 (14,7 %)	13 029 (100 %)
Indre	972 (13 %)	627 (8,4 %)	693 (9,3 %)	3 898 (52,1 %)	1 288 (17,2 %)	7 478 (100 %)
Indre-et-Loire	1 280 (6,4 %)	1 374 (6,9 %)	2 055 (10,3 %)	12 644 (63,2 %)	2 666 (13,3 %)	20 019 (100 %)
Loir-et-Cher	968 (8,9 %)	859 (7,9 %)	1 414 (13 %)	6 046 (55,5 %)	1 613 (14,8 %)	10 900 (100 %)
Loiret	869 (4,2 %)	1 433 (7 %)	2 621 (12,8 %)	12 703 (62 %)	2 853 (13,9 %)	20 479 (100 %)
Centre-Val de Loire	6 031 (7,4 %)	6 087 (7,5 %)	9 328 (11,5 %)	48 014 (59 %)	11 885 (14,6 %)	81 345 (100 %)
France métropolitaine	112 094 (4,8 %)	147 064 (6,3 %)	258 734 (11,2 %)	1 508 843 (65,1 %)	291 170 (12,6 %)	2 317 905 (100 %)

## Établissements actifs employeurs par taille

	0 salarié	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
<b>Cher</b>	792 (200 %)	6 998 (200 %)	820 (200 %)	511 (200 %)	319 (200 %)	9 440 (200 %)
Eure-et-Loir	1 194 (200 %)	9 418 (200 %)	1 197 (200 %)	747 (200 %)	473 (200 %)	13 029 (200 %)
Indre	598 (200 %)	5 620 (200 %)	606 (200 %)	409 (200 %)	245 (200 %)	7 478 (200 %)
Indre-et-Loire	1 787 (200 %)	14 371 (200 %)	1 849 (200 %)	1 253 (200 %)	759 (200 %)	20 019 (200 %)
Loir-et-Cher	955 (200 %)	8 041 (200 %)	926 (200 %)	578 (200 %)	400 (200 %)	10 900 (200 %)
Loiret	1 791 (200 %)	14 569 (200 %)	1 976 (200 %)	1 294 (200 %)	849 (200 %)	20 479 (200 %)
Centre-Val de Loire	7 117 (200 %)	59 017 (200 %)	7 374 (200 %)	4 792 (200 %)	3 045 (200 %)	81 345 (200 %)
France métropolitaine	230 107 (200 %)	1 666 697 (200 %)	208 395 (200 %)	129 766 (200 %)	82 940 (200 %)	2 317 905 (200 %)

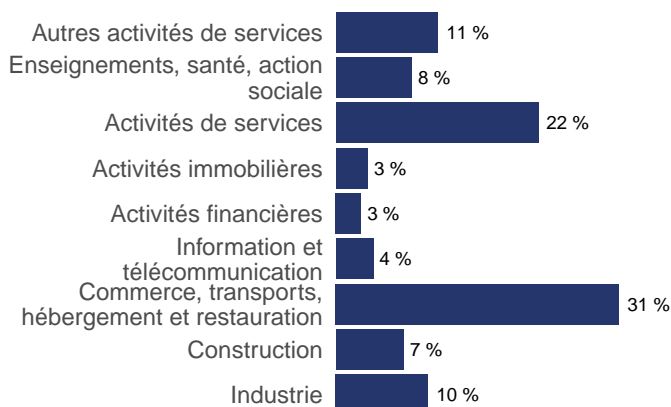
Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.

Source : Insee, Flores 2022 (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié)

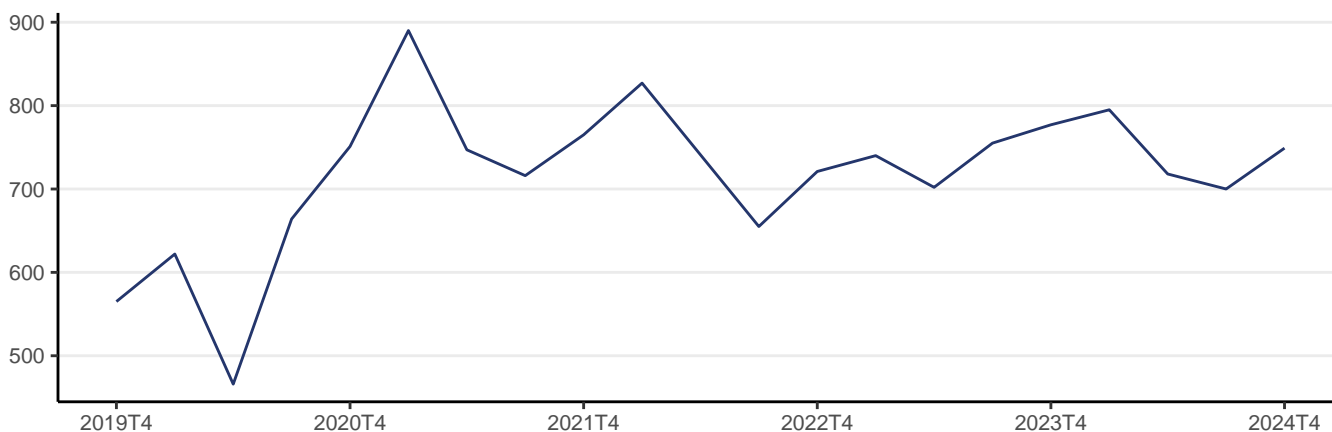
# Démographie des entreprises

## Nombre de créations d'entreprises et leur secteur au T4 2024 dans le Cher

	Dont micro-entrepreneurs	Ensemble
<b>Cher</b>	<b>498</b>	<b>749</b>
Eure-et-Loir	809	1 279
Indre	328	492
Indre-et-Loire	1 325	2 036
Loir-et-Cher	540	914
Loiret	1 638	2 395
Centre-Val de Loire	5 138	7 865
France	180 114	280 867



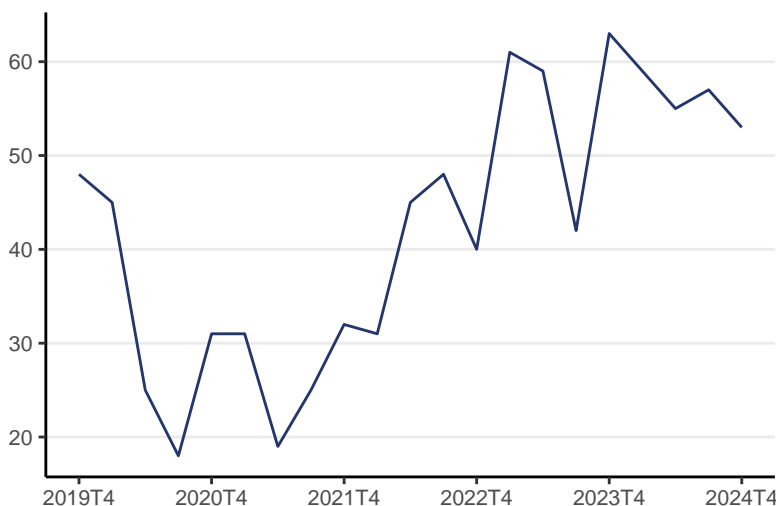
## Évolution des créations d'entreprises dans le Cher



Source : Insee, Système d'Information sur la Démographie d'Entreprises (Side)  
 Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture – données brutes

## Défaillances d'entreprises au T4 2024 dans le Cher

	Ensemble
<b>Cher</b>	<b>53</b>
Eure-et-Loir	104
Indre	51
Indre-et-Loire	143
Loir-et-Cher	101
Loiret	161
Centre-Val de Loire	613
France	18 251



Source : Fiben, Banque de France  
 Données brutes par date de jugement

# Emploi

## Nombre d'emplois salariés au T3 2024

	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand	Ensemble
<b>Cher</b>	<b>2 776</b>	<b>18 543</b>	<b>4 990</b>	<b>37 195</b>	<b>38 168</b>	<b>101 673</b>
Eure-et-Loir	1 379	25 781	8 039	58 812	44 560	138 570
Indre	1 340	14 258	4 051	26 808	26 519	72 976
Indre-et-Loire	4 107	29 825	15 226	113 160	82 711	245 029
Loir-et-Cher	2 962	19 582	7 299	49 660	36 185	115 689
Loiret	2 876	41 123	16 239	123 919	83 180	267 336
Centre-Val de Loire	15 440	149 113	55 844	409 553	311 323	941 273
France	317 874	3 272 517	1 558 470	13 418 442	8 610 725	27 178 028

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

## Nombre d'EETP\* dans l'intérim au T3 2024

	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand	Ensemble
<b>Cher</b>	<b>14</b>	<b>925</b>	<b>435</b>	<b>722</b>	<b>107</b>	<b>2 757</b>
Eure-et-Loir	41	2 133	365	1 588	74	4 992
Indre	6	1 248	261	560	88	2 574
Indre-et-Loire	49	1 976	1 403	2 614	354	7 795
Loir-et-Cher	80	2 122	422	1 733	143	5 320
Loiret	156	4 490	945	4 925	419	12 891
Centre-Val de Loire	345	12 895	3 831	12 142	1 186	36 330
France	3 787	248 479	130 274	251 128	33 733	817 718

\*EETP : Emploi Équivalent Temps Plein

## Évolution de l'intérim en EETP dans le Cher



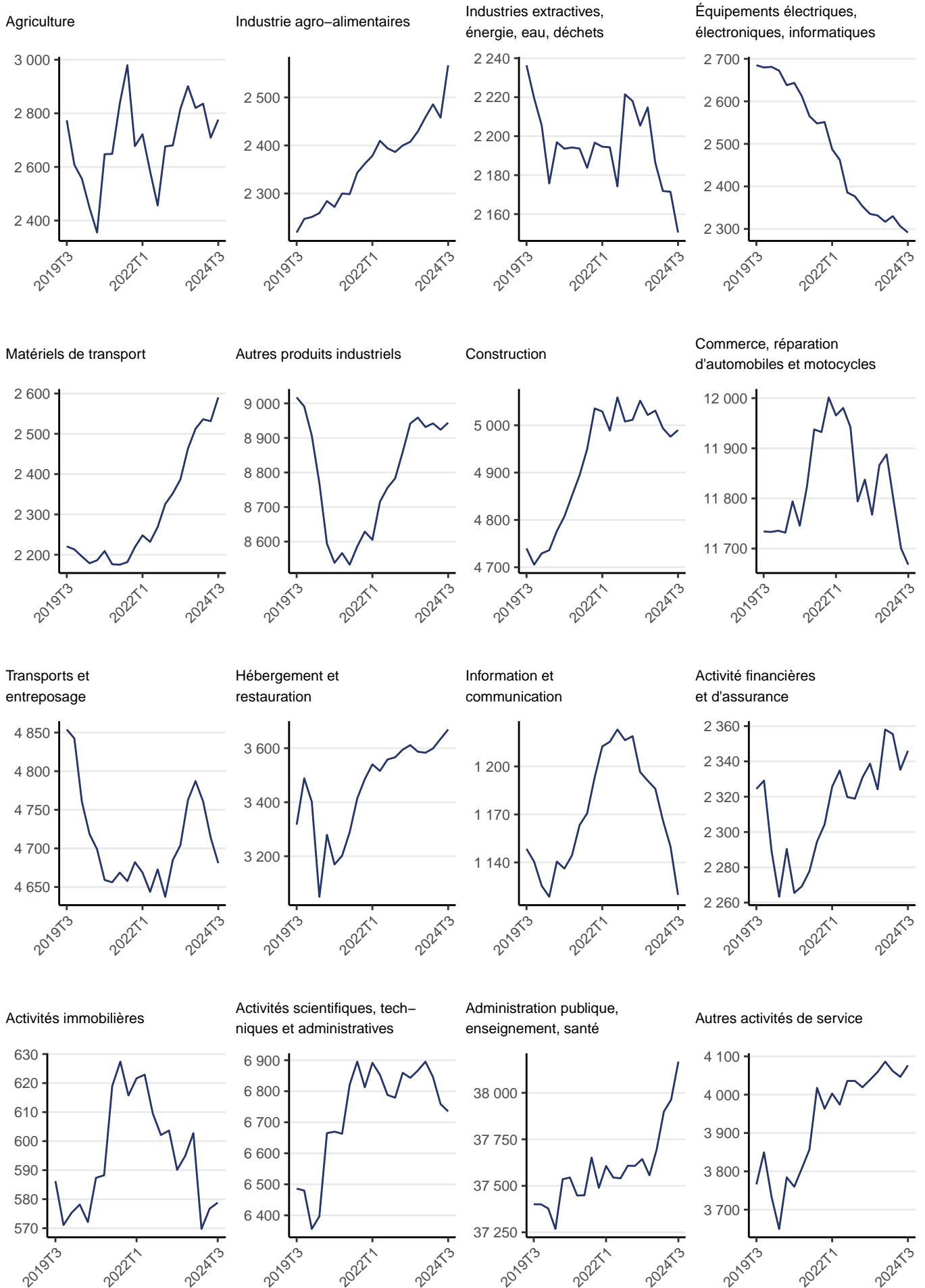
Source : Dares, DSN- Données corrigées des variations saisonnières

## Déclarations préalables à l'embauche par nature de contrat au T3 2024

	CDD de moins d'un mois	CDD de plus d'un mois	CDI
<b>Cher</b>	<b>10 734</b>	<b>3 260</b>	<b>3 301</b>
Eure-et-Loir	16 580	4 484	5 287
Indre	9 409	2 657	2 164
Indre-et-Loire	37 652	8 750	9 015
Loir-et-Cher	13 977	4 531	4 089
Loiret	39 219	9 378	10 745
Centre-Val de Loire	126 485	33 136	34 591
France	4 716 800	1 157 536	1 187 851

Source : Urssaf

# Évolution du nombre d'emplois salariés hors intérim dans le Cher



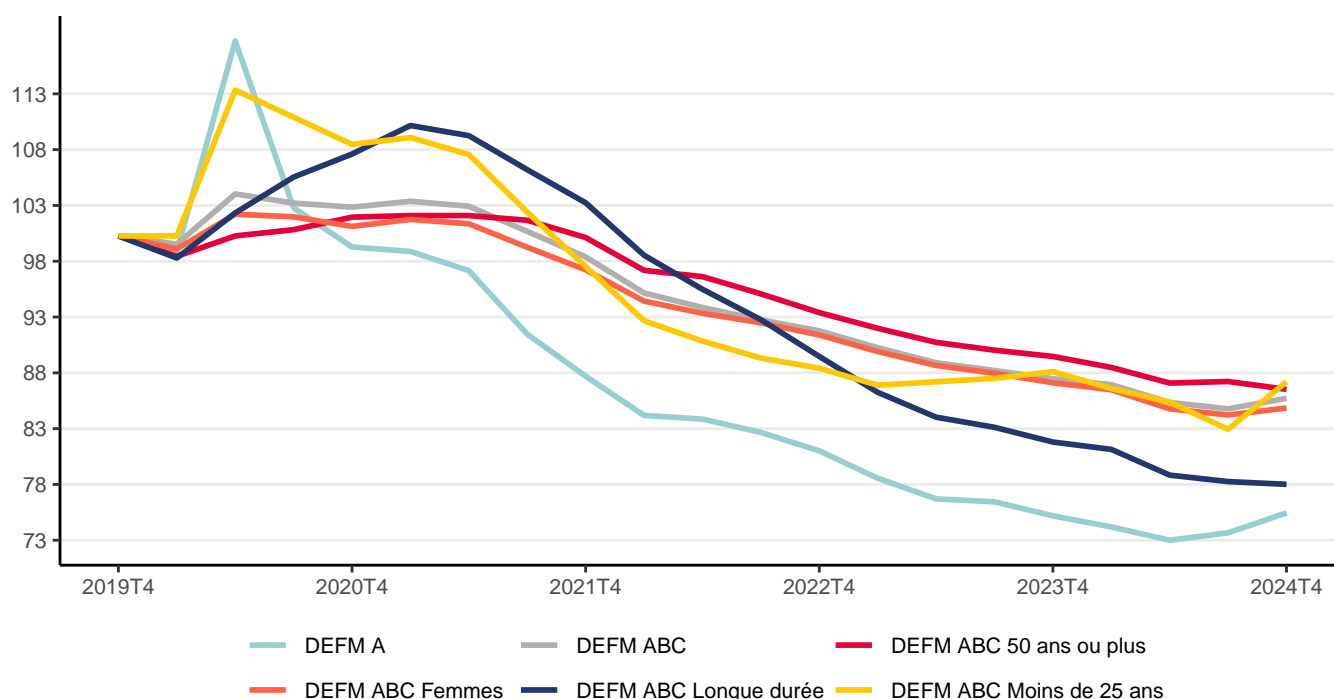
Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

# Marché du travail

## Nombre de demandeurs d'emploi au T4 2024 par catégorie

	DEFM A		DEFM ABC		DEFM ABC Femmes		DEFM ABC Longue durée		DEFM ABC Moins de 25 ans		DEFM ABC 50 ans ou plus							
	Effectifs		Effectifs		Effectifs		Effectifs		Effectifs		Effectifs							
	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle						
<b>Cher</b>	11 360	20 900	10 860	9 430	2 860	6 150	2,4 %	0,4 %	1,1 %	-2 %	0,7 %	-2,6 %	-0,3 %	-4,7 %	5,1 %	-1 %	-0,8 %	-3,3 %
Eure-et-Loir	17 310	31 960	16 760	14 750	4 280	9 010	3,3 %	2,5 %	1 %	0,5 %	1,3 %	0,4 %	0,3 %	0,9 %	5,2 %	2,1 %	0,1 %	1,5 %
Indre	7 790	14 410	7 350	6 330	2 090	4 470	5,3 %	-1 %	1,5 %	-2,5 %	2,1 %	-2,5 %	-0,6 %	-5,4 %	6,6 %	4 %	-0,2 %	-2,2 %
Indre-et-Loire	24 150	47 870	24 620	21 750	6 680	12 670	3,2 %	2,4 %	1 %	0,3 %	1,1 %	-0,2 %	0,1 %	0,8 %	2,3 %	1,2 %	-0,4 %	0,5 %
Loir-et-Cher	11 590	22 910	11 790	10 360	3 130	6 840	4,7 %	5,6 %	1,4 %	1,1 %	1,3 %	0,4 %	0,9 %	0,3 %	1,3 %	4 %	0,6 %	1,3 %
Loiret	29 380	55 390	28 440	24 480	8 060	14 320	3,6 %	4,2 %	1,7 %	1 %	1,8 %	0,7 %	0,6 %	0,7 %	5,4 %	4,4 %	0,6 %	2,2 %
Centre-Val de Loire	101 590	193 440	99 830	87 100	27 110	53 460	3,6 %	2,8 %	1,3 %	0,2 %	1,4 %	-0,2 %	0,3 %	-0,4 %	4,2 %	2,6 %	0 %	0,5 %
France métropolitaine	2 927 800	5 215 800	2 662 700	2 260 900	680 600	1 409 500	4 %	3,7 %	1,8 %	1,8 %	1,8 %	1,3 %	1,1 %	1,5 %	4,6 %	4 %	0,7 %	1,1 %

## Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (base 100 au T4 2019)



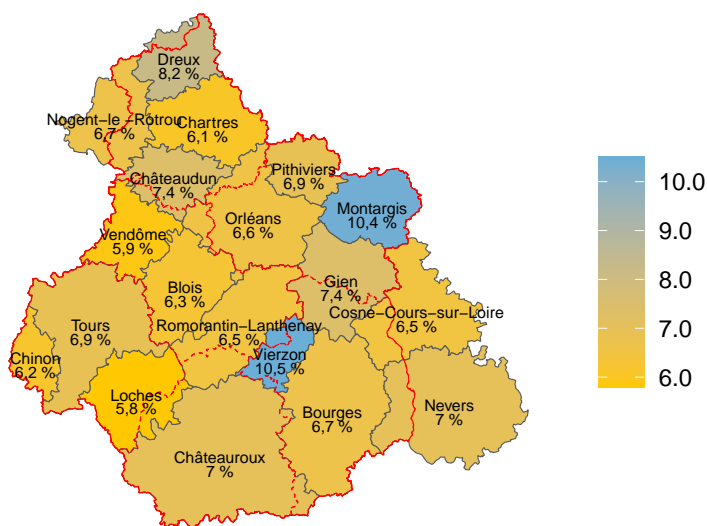
## Entrées et sorties des demandeurs d'emploi au T4 2024

	Entrées en catégories A, B, C			Sorties de catégories A, B, C		
	Nombre moyen d'entrées	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Nombre moyen de sorties	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle
<b>Cher</b>	<b>2 270</b>	<b>9,1</b>	<b>1,3</b>	<b>2 100</b>	<b>-2,3</b>	<b>-4,5</b>
Eure-et-Loir	3 150	4	-0,9	3 010	0	0
Indre	1 520	2	-1,3	1 440	-7,1	-1,4
Indre-et-Loire	4 750	1,1	-1,5	4 600	-1,7	-1,9
Loir-et-Cher	2 190	3,3	-4,8	2 060	-3,7	-6,8
Loiret	5 620	0,4	-2,9	5 290	-4,3	-1,7
Centre-Val de Loire	19 510	2,6	-1,9	18 490	-2,9	-2,4
France métropolitaine	525 400	1,5	-2,6	492 700	-3,1	-5,2

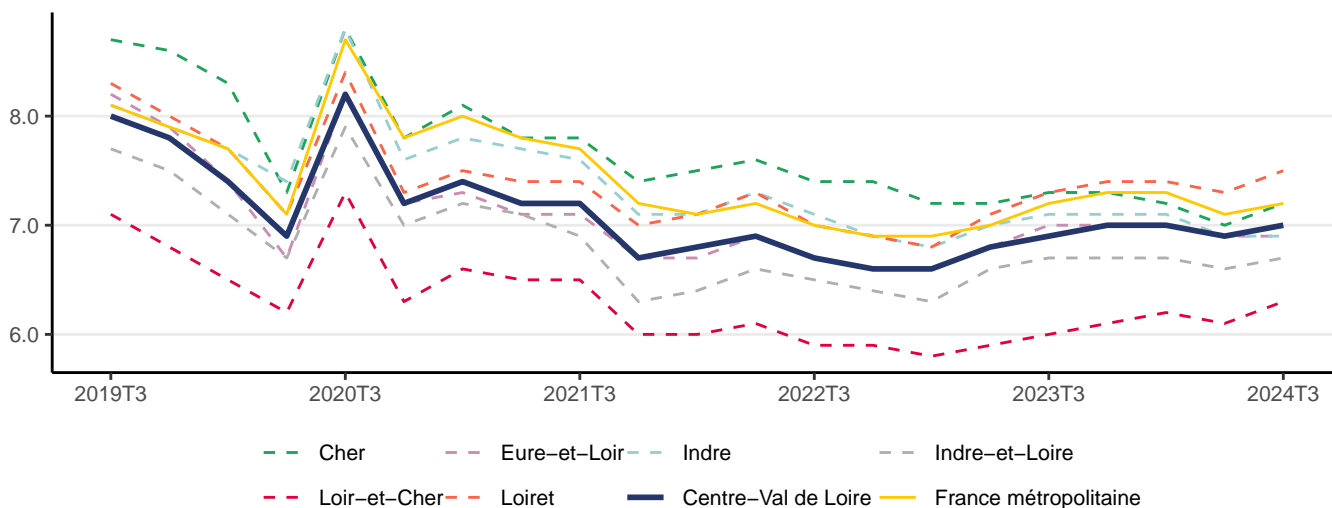
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares – Données CVS-CJO

## Taux de chômage localisé au T3 2024

Taux de chômage	
<b>Cher</b>	<b>7,2</b>
Eure-et-Loir	6,9
Indre	6,9
Indre-et-Loire	6,7
Loir-et-Cher	6,3
Loiret	7,5
Centre-Val de Loire	7,0
France	7,2



## Évolution des taux de chômage localisé



Source : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee



# Politiques de l'emploi

## Entrées dans les principaux dispositifs d'aide à l'emploi dans le Cher

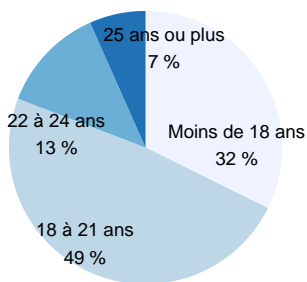
	2022	2023	2024 (p)
Parcours emploi compétences (PEC) et contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	359	174	191
Contrats initiative emploi (CUI-CIE)	312	126	40
<b>Insertion par l'activité économique (IAE) dont :</b>	<b>1 713</b>	<b>1 896</b>	<b>1 314</b>
Ateliers et Chantiers d'Insertion	1 112	1 247	896
Associations Intermédiaires	313	323	225
Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion	207	235	132
Entreprises d'Insertion	81	91	61
Apprentissage	2 454	2 497	2 576
Contrat de professionnalisation	427	436	313
Contrats engagement jeune	1 610	2 117	1 969
Contrats engagement jeune première entrée	1 353	1 474	1 353
Parcours contractuel d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	1 812	1 901	1 316
Emplois francs	72	90	53

Source : Dares, Tableau de bord des politiques de l'emploi (PoEm).

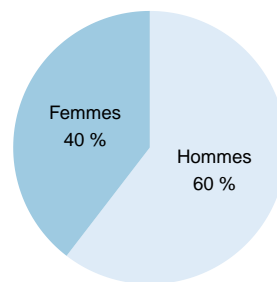
Les données sont mises à jour en continue, celles de la dernière année sont provisoires.

## Entrées en apprentissage en 2024 dans le Cher

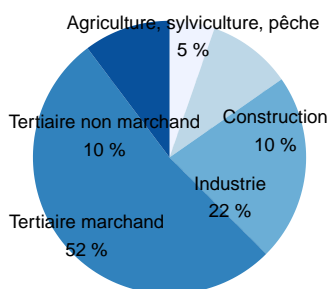
Par tranche d'âge



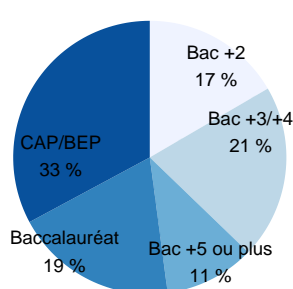
Par sexe



Par secteur d'activité



Par diplôme préparé



Source : Système d'information sur l'apprentissage de la Dares

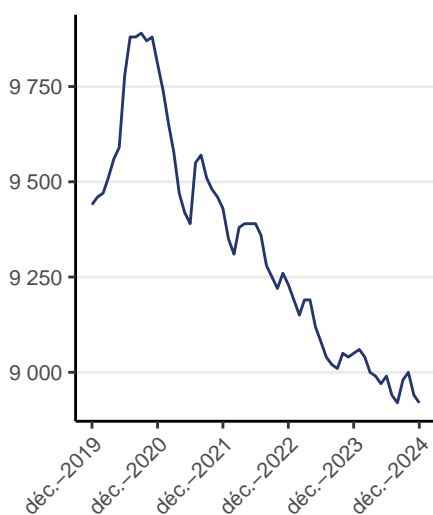
# Prestations sociales

## Nombre de bénéficiaires des prestations sociales

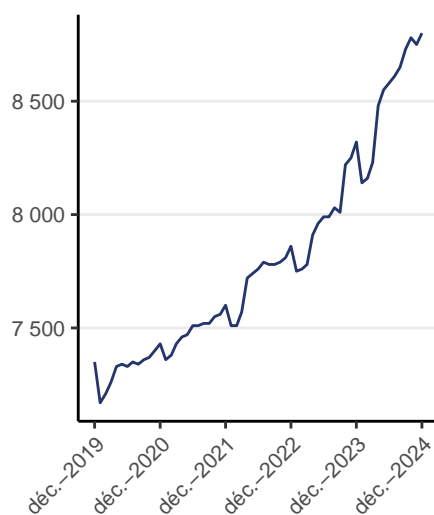
	RSA en décembre 2024	AAH en décembre 2024	ASS en novembre 2024	APA en décembre 2024	AAL en décembre 2024
<b>Cher</b>	<b>8 920</b>	<b>8 800</b>	<b>1 050</b>	<b>21 610</b>	<b>22 510</b>
Eure-et-Loir	8 890	7 430	1 460	27 740	24 120
Indre	5 210	6 100	780	16 060	15 710
Indre-et-Loire	14 750	11 520	2 000	47 680	59 000
Loir-et-Cher	7 530	7 040	970	22 560	20 040
Loiret	16 400	10 810	2 270	50 300	52 420
Centre-Val de Loire	61 700	51 700	8 530	185 950	193 800
France	1 852 660	1 360 740	261 410	4 773 350	5 718 170

## Nombre de bénéficiaires des prestations sociales dans le Cher

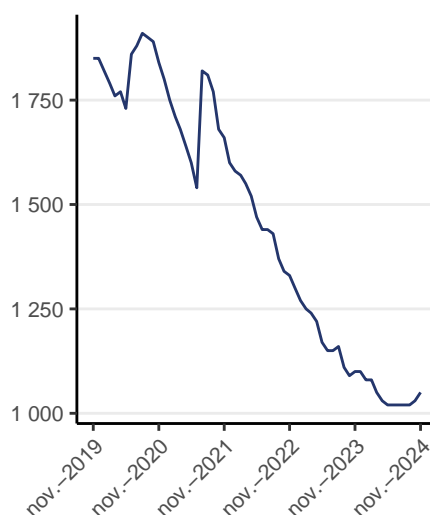
Revenu de Solidarité Active



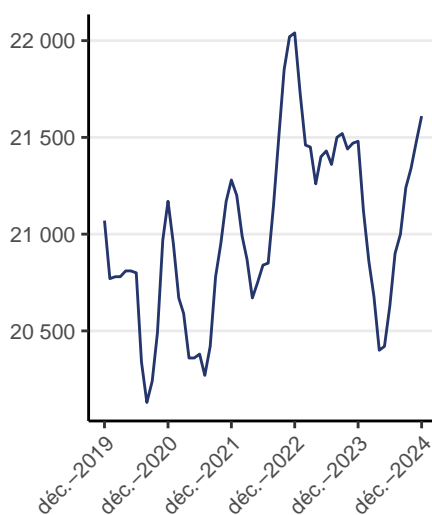
Allocation aux Adultes Handicapés



Allocation de Solidarité Spécifique



Prime d'Activité



Aide au Logement



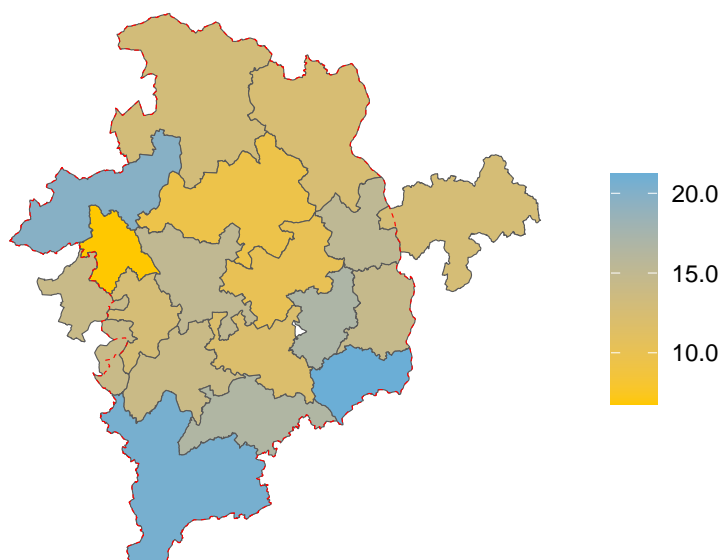
Source : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA

# Pauvreté

## Revenu médian et taux de pauvreté selon l'âge du référent fiscal ou le statut d'occupation du logement en 2021

	Revenu médian	Ensemble	Moins de 30 ans	75 ans ou plus	Propriétaire	Locataire
<b>Cher</b>	<b>22100</b>	<b>14,7</b>	<b>23,8</b>	<b>10,4</b>	<b>7,4</b>	<b>32,8</b>
Eure-et-Loir	23360	12,1	18,0	7,8	5,3	28,0
Indre	21270	15,4	24,8	12,0	8,4	32,7
Indre-et-Loire	23140	12,8	22,4	9,3	5,0	28,4
Loir-et-Cher	22510	13,2	20,3	8,5	6,2	30,7
Loiret	23090	13,9	21,0	7,8	5,4	30,4
Centre-Val de Loire	22780	13,5	21,4	9,0	5,9	30,0
France métropolitaine	23080	14,9	22,7	11,0	6,5	29,1

## Taux de pauvreté par EPCI en 2021



## Neets en 2021

	Nombre de Neets	Part de Neets parmi les 15-29 ans
<b>Cher</b>	<b>8 600</b>	<b>20,0</b>
Eure-et-Loir	11 860	18,0
Indre	5 580	19,1
Indre-et-Loire	16 910	15,3
Loir-et-Cher	8 350	17,9
Loiret	20 880	17,9
Centre-Val de Loire	72 180	17,5

Neets : jeunes âgés de 15 à 29 ans ni en études, ni en emploi, ni en formation

Source : Insee, Recensement de la population 2021, exploitation principale

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi)

## Dettes éligibles au traitement du surendettement en 2024

	Encours des dettes	Nombre de dossiers traités	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Endettement médian	Nb médian de dettes par dossier
<b>Cher</b>	<b>28 058</b>	<b>622</b>	<b>4 590</b>	<b>98</b>	<b>19 449</b>	<b>6</b>
Eure-et-Loir	44 821	981	7 438	97	19 625	6
Indre	14 582	439	3 066	97	14 360	6
Indre-et-Loire	38 749	1 031	7 429	95	16 013	6
Loir-et-Cher	25 425	516	4 144	98	22 681	7
Loiret	60 609	1 313	9 686	95	20 250	6
Centre-Val de Loire	212 243	4 902	36 353	96	18 759	6

Source : Banque de France

# Lexique

**AAH** : L'allocation aux adultes handicapés s'adresse aux personnes handicapées aux revenus modestes ne pouvant prétendre ni à une pension de retraite, ni à un avantage invalidité, ni à une rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à l'AAH.

**Activité partielle** : Anciennement appelé chômage partiel. Dispositif permettant à un employeur confronté à des difficultés conjoncturelles de réduire ou de suspendre temporairement l'activité de ses salariés pour maintenir leur emploi. L'employeur verse une indemnité au salarié et reçoit une allocation de l'Etat.

**Aide au logement** : Elles ont pour vocation de soutenir les personnes et familles modestes dans leur effort financier consacré au logement principal. Versées sous condition de ressources, elles concernent les locataires, les résidents en foyer et les accédants à la propriété. Ces prestations sont constituées de l'aide personnalisée au logement (APL), de l'allocation de logement familiale (ALF) et de l'allocation de logement sociale (ALS). Elles ne sont pas cumulables.

**Apprentissage** : Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail écrit à durée limitée (CDL) ou à durée indéterminée (CDI) entre un salarié et un employeur. Il permet à l'apprenti de suivre une formation en alternance en entreprise sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage et en centre de formation des apprentis (CFA) pendant 6 mois à 3 ans.

**ASS** : L'allocation de solidarité spécifique est une allocation pour les demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage et qui justifient d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail. Les allocataires de l'ASS sont les allocataires indemnisés au titre du dernier jour de chaque mois considéré.

**Contrat engagement jeune** : s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus (ou 29 ans révolus lorsqu'ils disposent de la reconnaissance de travailleur handicapé), qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable. Mis en oeuvre à la fois par Pôle emploi et les missions locales depuis le 1er mars 2022, il propose à ces jeunes éloignés de l'emploi un programme d'accompagnement intensif (avec un objectif de 15 à 20 heures d'accompagnement par semaine), et une mise en activité régulière. Le parcours est prévu pour durer de 6 à 12 mois.

**Contrat Unique d'Insertion – Contrat Initiative Emploi** : C'est un contrat dans le secteur marchand qui facilite, grâce à une aide financière pour l'employeur, l'accès durable à l'emploi des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Il permet des recrutements en CDI ou CDD.

**DEFM** : Les demandeurs d'emploi en fin de mois sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

DEFM de catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi.

DEFM de catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins sur un mois).

DEFM de catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures sur un mois).

DEFM longue durée : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

**DPAE** : La déclaration préalable à l'embauche est une mesure de simplification des obligations déclaratives de l'employeur. C'est une procédure de déclaration systématique et nominative pour chaque salarié dont l'embauche est prévue. Elle doit être effectuée dans les 8 jours qui précèdent toute embauche de salarié.

**Emploi franc** : Le dispositif d'emploi franc permet à un employeur de bénéficier d'une aide lorsqu'il embauche un habitant résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).

**Emploi salarié** : Les salariés sont les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre entité résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente, avec un lien de subordination. À l'inverse, les non-salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire. En pratique, les non salariés sont des personnes affiliées à un régime de protection sociale des travailleurs non salariés : Sécurité sociale des indépendants (SSI) ou Mutualité sociale agricole (MSA). Sont concernés les micro entrepreneurs d'une part et les non salariés « classiques » de l'autre ; ces derniers sont pour l'essentiel des entrepreneurs individuels « classiques » ou des gérants majoritaires de sociétés à responsabilité limitée.

**IAE** : L'insertion par l'activité économique (IAE) permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion sociale et professionnelle par le biais de contrats de travail spécifiques.

Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) sont créés par une structure porteuse (association, collectivité locale, établissement public...). Les salariés en insertion sont mis en situation de travail sur des activités d'utilité sociale, répondant à des besoins collectifs non satisfaits. Ils bénéficient d'une rémunération horaire au moins égale au Smic.

Une entreprise d'insertion (EI) est une entreprise opérant dans le secteur marchand, mais dont la finalité est avant tout sociale. Les salariés en insertion produisent des biens et des services destinés à être commercialisés sur un marché, tout en bénéficiant d'actions d'accompagnement socioprofessionnel (réentraînement aux rythmes de travail, formation, accompagnement social...).

Une association intermédiaire (AI) est une association à but non lucratif, régie par la loi de 1901. Les salariés en insertion sont mis à disposition auprès de particuliers, d'associations, de collectivités locales ou d'entreprises pour la réalisation de travaux occasionnels.

Une entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) est une entreprise d'intérim dont l'activité est entièrement centrée sur l'insertion professionnelle des personnes en difficulté. Les salariés en insertion effectuent des missions d'intérim auprès d'entreprises clientes.

**Intérim** : (ou travail intérimaire ou travail temporaire) consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail temporaire.

**Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)** : mis en place à partir de 2017, le PACEA est le cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus. Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

**Parcours Emploi Compétences** : il repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

**Prime d'activité** : Complément de revenus d'activité s'adressant aux travailleurs aux revenus modestes, salariés ou non-salariés. Toute personne majeure non étudiante percevant des revenus issus d'une activité professionnelle peut bénéficier de la prime d'activité sous conditions de ressources. La prime d'activité, sous les mêmes conditions que le RSA, peut être temporairement majorée.

**RSA** : Le revenu de solidarité active s'adresse à toute personne âgée d'au moins 25 ans ou assumant la charge d'au moins un enfant né ou à naître. Le RSA est une allocation différentielle qui complète les ressources du foyer pour qu'elles atteignent le seuil d'un revenu garanti, ou montant forfaitaire, dont le barème varie selon la composition familiale. Le RSA, sous condition, peut être majoré (RSA majoré). Cette majoration est accordée temporairement, sans condition d'âge, à un parent isolé assumant la charge d'un ou plusieurs enfants ou à une femme enceinte isolée.

**Salarié détaché** : Le statut de salarié détaché concerne tout salarié envoyé à l'étranger, par son employeur d'origine, pour effectuer un travail pendant une durée déterminée (12 mois, pouvant être prolongés de 6 mois sur demande motivée de l'employeur) pour le compte de son employeur avec lequel il conserve un lien contractuel pendant le temps de sa mission. Les rémunérations des travailleurs détachés devront être conformes à la législation et aux pratiques de l'État d'accueil, y compris les primes et indemnités). Attention : le statut du salarié détaché diffère du statut de salarié expatrié et du salarié mis à disposition d'une filiale étrangère).

**Taux de chômage** : Pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

## Sources

**Cnaf, Allstat** : Les fichiers ALLSTAT décrivent la situation des allocataires des Caf.

**DSN** : les Déclarations Sociales Nominatives remplacent progressivement la plupart des déclarations sociales, et notamment les déclarations annuelles de données sociales (DADS). Cette source permet d'effectuer l'analyse des emplois et des salaires selon la nature de l'emploi (durée, condition d'emploi, qualification, rémunération...), les caractéristiques du salarié (sexe, âge, département de résidence) et de l'établissement employeur (secteur d'activité, lieu d'implantation, taille...).

**Estimations de population** : La répartition de la population par âge est réalisée en fonction de l'âge en années révolues au 1er janvier de l'année considérée. Le recensement de la population sert de base aux estimations annuelles de population.

**Estimations d'emploi** : Les Estimations d'emploi ont pour objectif de comptabiliser le nombre de personnes en emploi, tel que répertorié dans les sources administratives.

**Fiben** : Le Fichier bancaire des entreprises est une base de données gérée par la Banque de France.

**FiLoSoFi** : Le dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux produit un ensemble d'indicateurs sur les revenus déclarés (avant redistribution) d'une part, et sur les revenus disponibles (après redistribution et imputation de revenus financiers non déclarés) d'autre part, à l'échelle communale, supra-communale et infra-communale.

**Flores** : Le fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié est un ensemble de fichiers de micro-données qui décrivent l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements.

**Pôle emploi-Dares, STMT** : La Statistique du marché du travail est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de Pôle emploi. Elle porte sur tous les demandeurs d'emploi inscrits, entrés ou sortis des listes un mois donné.

**Recensement de la population** : Le recensement de la population permet de connaître la population de la France, dans sa diversité et son évolution. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (répartition par sexe et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile travail ou domicile-études, etc.).

**Répertoire des entreprises et des établissements** : Le REE est le système d'information pour la diffusion et l'étude de la démographie des entreprises et des établissements.

**Sipsi** est une plateforme qui permet aux entreprises étrangères, à leurs représentants et clients de transmettre à l'administration française leurs déclarations de détachement de salariés en France. Elle dispose également d'un portail statistique permettant de comptabiliser dans chaque région et département le nombre de salariés détachés, leurs champs d'intervention leur nationalité et d'autres informations sur les entreprises étrangères et sur leurs clients.

# Les travaux du Sese

Le service études, statistiques, évaluation (Sese) apporte aux échelons régionaux et départementaux un éclairage sur l'évolution de leur environnement socio-économique (cohésion sociale, emploi, marché du travail, conditions de travail, dialogue social...) contribuant ainsi à l'élaboration et à l'adaptation des stratégies d'intervention des services du ministère dans la région.

Vous retrouverez nos études, tableaux de bord par différentes thématiques sur notre site :

<https://centre-val-de-loire.dreets.gouv.fr/Etudes-et-statistiques>

## TRAVAIL

- Marché du travail
- Activité Partielle
- Conditions de travail et santé au travail
- Dialogue social
- Travailleurs handicapés

## EMPLOI ET FORMATION

- Accompagnement jeunes
- Apprentissage
- Emploi et Taux de chômage
- Formation professionnelle
- Insertion par l'activité économique (IAE)
- Travail temporaire

## COHESION SOCIALE

- Ocard
- Atlas pauvreté

## AUTRES PUBLICATIONS

- Chiffres clés
- Etudes partenariales
- Nos autres études

Le Sese se tient à votre disposition :  
[dreets-cvl.statistiques@dreets.gouv.fr](mailto:dreets-cvl.statistiques@dreets.gouv.fr)

Service d'Appui au Pilotage et à l'Animation Territoriale  
Service Études, Statistiques, Évaluation  
DREETS Centre-Val de Loire  
Cité Administrative Coligny – Bâtiment C  
131 Rue du Faubourg Bannier – CS 85809 – 45058 Orléans Cedex  
Tél : 02.45.48.57.13